

Template PORTFOLIO

Projet financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par le biais des réseaux et des partenariats locaux multidisciplinaires

Dans le cadre de la loi qualité ([LOI - WET \(fgov.be\)](#)) du 22 avril 2019, les professionnels des soins de santé sont tenus de tenir à jour un portfolio, de préférence sous forme électronique, contenant les informations nécessaires pour valider leurs compétences et leur expérience. Le portefeuille doit permettre au titulaire de démontrer sa compétence à fournir des services de qualité..

Le portfolio contient :

1. Les données d'identification comme les noms, prénoms, numéros de registre national et compétences linguistiques
2. Les coordonnées professionnelles
 - a. L'adresse e-mail et le numéro de téléphone
 - b. Lieu(x) de prestations de soins (y compris le nom du cabinet (de groupe) et l'adresse) et nature du lieu (cabinet multidisciplinaire, cabinet privé, organisation ou centre associé, équipe de soins, etc.)
 - c. Numéro INAMI (si d'application)

Tous les documents suivants sont considérés comme preuves :

3. Visa et agrément
4. Diplômes
5. Formation continue (joindre si possible des attestations de présence ou certificats)
6. Expertise et expérience dans le groupe d'âge du public cible*
7. ou dans un domaine spécifique, une méthode (d'entretien) ou une problématique (psychique)/plainte *
8. Activités scientifiques (articles,...)

Le psychologue/orthopédagogue doit :

- ne dispenser que des soins qu'il peut justifier de manière honnête et sincère via son portfolio
- fournir son portfolio, son CV et ses coordonnées à l'un des 32 réseaux de soins en santé mentale afin de postuler pour le projet de financement des fonctions psychologiques
- Compléter son portfolio et l'actualiser
- déclarer qu'aucune mesure disciplinaire n'est actuellement en cours concernant son affectation en tant que psychologue clinicien/orthopédagogue.

Ce portfolio permet aux 32 réseaux de santé mentale de :

- Evaluer si un professionnel possède une expérience suffisante dans l'une ou les deux fonctions psychologiques (fonction psychologique de première ligne et fonction psychologique spécialisée) et également en lien avec le groupe cible (y compris l'âge)



- Faire un inventaire de l'offre de soins psychologiques dans une région afin de garantir la diffusion, la disponibilité et la coordination de la diversité des fonctions et des spécialisations.

*L'expertise doit être démontrée par des preuves de formation, la participation à des conférences ou, dans le cas d'une expertise clinique, par une déclaration d'un employeur ou d'une déclaration sur l'honneur (ci-joint).



Attestation sur l'honneur relative à l'expertise

Financement des fonctions psychologiques ambulatoires

Je soussigné (NOM Prénom)..... atteste par la présente :

- Disposer d' une expérience clinique professionnelle en tant que (profession),
- Avoir acquis une expertise concernant soit :
 - o Un public cible (biffer les mentions inutiles) :

Petite enfance Enfance Adolescence Adulte Senior

- Précisez, si nécessaire:

o Une problématique spécifique de soins en santé mentale

-
-
-
-
-
-
-

o Une méthode/technique d'entretien, de traitement, etc.

-
-
-
-
-
-

- Avoir démontré ces expertises aux moyen de justificatifs transmises dans le portfolio.
- Déclarer comme sincère toute déclaration qui ne peut être démontrée au moyen de diplôme ou d'attestation de formation ou de participation.
 - Déclarer qu'aucune mesure disciplinaire n'est actuellement en cours concernant son affectation en tant que psychologue clinicien/orthopédagogue.



Je certifie la présente sincère et conforme.

Date

Signature

.....

.....

